Liste de contrôle pour les programmes de formation (nouveaux ou révisés)  
(Titres de spécialiste et formations approfondies)

**Personne de contact pour le Secrétariat de l’ISFM :**

Nom, prénom

Fonction

Téléphone

Courriel

Au moment de soumettre un nouveau programme de formation ou un programme de formation révisé pour approbation, veuillez vérifier si les points ci-dessous ont bien été pris en compte. **La direction de l’ISFM n’entre pas en matière si la liste de contrôle n’est pas envoyée dûment remplie et signée avec la demande.**

1. **Généralités**

|  |  |
| --- | --- |
|  | Les motifs de la révision du programme de formation postgraduée sont exposés en toute transparence et les principaux points de révision sont justifiés. |
|  | La révision tient compte du concept de formation médicale basée sur les compétences. Les EPA (Entrustable professionnal activities) sont intégrées sous forme de catalogue dans les programmes de formation postgraduée. |
|  | Les prises de positions de sociétés de discipline médicale concernées doivent être jointes à la demande en cas de conflits d’intérêt avérés ou potentiels. C’est impératif si les contenus modifiés concernent aussi d’autres disciplines (p. ex catalogue d’opérations, cours obligatoires). La demande justifie si, en raison de la révision du programme, une réévaluation de tous les établissements de formation postgraduée est nécessaire. |
|  | Les responsables des établissements de formation postgraduée ont été impliqués dans la modification de critères importants pour la reconnaissance de l’établissement de formation postgraduée. Leurs prises de position au sujet de la révision figurent dans les documents fournis. |
|  | Les membres de la Commission des titres (CT), de la Commission des établissements de formation postgraduée (CEFP) et, si nécessaire, de la Commission d’examen ont été consultés. Leurs remarques concernant la révision figurent dans les documents fournis. |

**2. Structure**

|  |  |
| --- | --- |
|  | Le texte reprend les formulations-types du modèle de programme et les écarts dans les points importants sont justifiés. |
|  | Les objectifs de formation mentionnés au chiffre 3 sont simplifiés dans la mesure du possible. |
|  | Les exigences figurant dans le logbook électronique sont réduites à l’essentiel. |
|  | Les objectifs de formation figurant au chiffre 3 coïncident avec les exigences du logbook électronique. |
|  | Les modifications ont été faites dans le « document original » que nous avons reçu du Secrétariat de l’ISFM. Toute modification d’un programme de formation postgraduée est accomplie dans Word en mode suivi des modifications. |

Remarques / Suggestion:

Lieu, date Nom, prénom de la personne responsable de la révision du programme de formation

     

Bern, 25.09.2023/pb

WB-Programme\10\_Muster-WBP\230925 Checkliste Revision WBP f.docx